

**OCTOBRE ROSE 2021**

**DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021**

## **REGLEMENT**

**Art.1 : Octobre Rose** (Marche-Course) est une manifestation organisée par le Nancy Athlétisme Métropole au stade Raymond Petit à Tomblaine.

**Art.2 :** En raison des mesures sanitaires et gouvernementales liées au Covid-19, **la présentation du pass sanitaire est obligatoire et le contrôle se fera au retrait des maillots à l'entrée du Village Octobre rose place Charles III à Nancy et à l'entrée du stade Raymond Petit à Tomblaine.**

**Art.3 :** L'inscription de 13 euros comprend : le tee shirt rose, les animations, l'échauffement collectif, le ravitaillement à l'arrivée et pour chaque inscription le Nancy Athlétisme Métropole s'engage à reverser 5 euros au comité 54 de la Ligue contre le Cancer.

**Art.4 :** L'événement est ouvert aux femmes nées en 2008 et avant. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineures.

**Art.5 :** Il n'est pas demandé de certificat médical car l'évènement « Octobre Rose » n'est pas une compétition et il n'y aura pas de classement.

**Art.6 :** Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police individuelle « Accident ». Il est expressément indiqué que les inscrites participeront sous leur propre responsabilité.

**Art.7 :** Les participantes s'engagent à respecter le code de la route et les consignes données par l'organisateur et les signaleurs qui veilleront au respect de ces règles pour la sécurité de l'organisation.

Les bicyclettes, les rollers, ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

Les chiens même tenus en laisse sont formellement interdits aux participantes.

Les participantes avec poussette doivent la priorité aux autres concurrentes.

**Art.8 :** Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site Chronopro.net et aucune inscription ne se fera le jour de la manifestation.

**Art.9 :** Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. En cas d'annulation de l'épreuve sur requête de l'autorité administrative, les frais d'engagements seront remboursés.

**Art.10 :** L'accès et la participation de la manifestation est autorisé aux personnes à handicap à la condition que ceux-ci puissent effectuer le parcours sans gêne, ni risque particulier pour eux-mêmes ou pour les autres participantes (départ différé).

**Art.11 :** Chaque participante autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image et sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement.

**Art.12 :** Horaires dimanche 17 octobre 2021 au stade Raymond Petit à Tomblaine

**Echauffement collectif à 10 heures 15 et Départ de la Marche - Course à 10 heures 30**

**Art.13** : Retrait des tee shirts au village Octobre rose situé Place Charles III à Nancy ( près de l'entrée principale du Centre Saint Sébastien) :

**Le vendredi 15 octobre de 12 heures à 19 heures**

**Le samedi 16 octobre de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 30**

**Attention pas de distribution de tee-shirt le dimanche 17 octobre jour de la manifestation qui aura lieu au stade Raymond Petit à Tomblaine.**